

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

COMMUNE DE TRAPPES

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 29

N'a pas pris part au vote : 10

Réf : 2026-59

Objet : Attribution de subventions en
direction des associations - Exercice 2026

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt avril, à 18h00 le Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Ali RABEH,

Présidence :

Monsieur le Maire Ali RABEH

Présents : Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Djamel ARICHI, Noura DALI, Pierre BASDEVANT, Alienor EBLING, Aurélien PERROT, Jarina SAMAD, Frederic REBOUL, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY, Sira DIARRA, Jamal HRAIBA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay FARQANE, Sarith SA, Said DSOULI, Mimouna SARAMBOUNOU, Marie-Pierre FILY, Julien CHESNEAU, Aïcha BORGES, Stéphane JOUBERT, Jonathan OUZIEL, Stella LIECHTI, Mathieu NSOMBOLI-BOTOLO, Florian SORIN, Othman ERRAFYQY, Véronique BRUNATI.

Absents excusés représentés :

Aminata DIALLO représentée par Noura DALI
Housseem DHAOUADI représenté par Aurélien PERROT
Cristina MORAIS représentée par Frederic REBOUL
Lucien PIRON représenté par Anne-Andrée BEAUGENDRE
Nora FALK représentée par Dalale BELHOUT
Florence ABIVEN représentée par Aïcha BORGES
Fouzi BENTALEB représenté par Sandrine GRANDGAMBE
Chaineze LAABOULI-JAKOUM représentée par Sira DIARRA
Ayoub CHENNOUFI représenté par Othman ERRAFYQY
Fiona HUGO représentée par Alienor EBLING

Secrétaire : Abdelhay FARQANE

Administration : Jules CHAMOUX, Nahida AOUSTIN, Pascal TRAN, Jean-Baptiste GRENIER, Nelly LOUIS, Stéphane DREYFUS, Pierre-Jean TISSERAND, Bouchra AIT AOUAJ, Géraldine LUCO

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

2026-59

Objet : Attribution de subventions en direction des associations - Exercice 2026

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2018-162 de Conseil municipal du 6 novembre 2018 relative à l'approbation de la charte de la laïcité dans les relations entre la ville de Trappes et les associations ;

Vu la délibération n° 2025-128 du Conseil municipal en date du 8 décembre 2025 portant sur l'autorisation de versement d'acomptes à diverses associations et au Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n° 2026-39 du Conseil municipal du 20 avril 2026 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2026 ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les actions portées par les associations œuvrant auprès des Trappistes ;

Considérant l'avis de la Commission Éducation, Jeunesse, Culture, Sports et Vie associative du 15 avril 2026 ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

Article 1 : Décide d'accorder, pour l'exercice 2026, les subventions aux associations selon le tableau de répartition de subventions ci-joint ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au versement de ces subventions ;

Article 3 : Précise que les versements de ces subventions ne pourront s'effectuer que lorsque les dossiers seront complets et conformes aux dispositions prévues par les délibérations susvisées.

Article 4 : Dit que les crédits sont prévus au budget 2026.

Les élus ci-dessous membres d'associations ne prennent pas part au vote :

Ali RABEH : Association Cœur de Trappes
Sandrine GRANGAMBE : Association Cœur de Trappes
Aminata DIALLO : Comité de jumelage, TEL
Sartith SA : Association Cœur de Trappes, Comité de jumelage
Fouzi BENTALEB : Comité de jumelage
Mimouna SARAMBOUNOU : May Dance
Christina MORAIIS : Union nationale des combattants de Trappes, TEL
Jamal HRAIBA : Hatlab, ASCT Handball
Jarina SAMAD : TEL
Othman ERRAFYQY : OSM'OZ

Subventions aux associations - Exercice 2026		
Nom de l'association	Secteur	Montant de la subvention
AFROSWING	Culture	3 000

Reçu du Contrôle de légalité le 22/04/2026
Identifiant : 078-217806215-20260420-16482-DE-1-1

ALORS IL FAUT CHANTER	Culture	400
APMSQ	Culture	30 000
COMITE DE JUMELAGE	Culture	1 500
DECLIC THEATRE	Culture	45 000
MD	Culture	2 000
STRICT HIP HOP	Culture	1 500
UNION NATIONALE DES COMBATTANS DE TRAPPES	Culture	1 000
PRODMAN EVENEMENTIEL	Culture	6 000
ACEL de TRAPPES	Enfance Jeunesse	2 000
FEDDE AAMADU HAMPAAATE BAH	Enfance Jeunesse	4 000
FRATERNITÉ MISSION POPULAIRE	Enfance Jeunesse	11 000
HATLAB	Enfance Jeunesse	500
JIPAI SONTSA	Enfance Jeunesse	300
NAKAMA	Enfance Jeunesse	500
OSM'OZ	Enfance Jeunesse	1 000
SCOUTS	Enfance Jeunesse	700
UN MUSEE A L'ECOLE	Enfance Jeunesse	500
PLANET TRAPPES	Enfance Jeunesse	2 000
UNAAPE TRAPPES	Enfance Jeunesse	500
AMICALE USEP	Sport	3 000
AOT VOLLEY	Sport	500
AS COLLEGE YOURI GAGARINE	Sport	400
ASCT HANDBALL	Sport	17 000
BUSHIDO CLUB DE TRAPPES	Sport	5 000
CANOE-KAYAK TRAPPES SQY	Sport	2 000
CAPSAA	Sport	1 000
COMPAGNIE D'ARC	Sport	3 500
EASQY	Sport	3 500
ECOLE TAEKWONDO TRAPPES SAINT QUENTIN EN YVELINES	Sport	9 000
ETOILE SPORTIVE DE TRAPPES	Sport	110 000
FOULEE DU SPHYNX	Sport	500
GRIMFORTH	Sport	700
GYMNIQUE CLUB DE TRAPPES	Sport	14 000
KARATE CLUB DE TRAPPES	Sport	5 000
MUAY THAI TRAPPES	Sport	1 500
SQY PING	Sport	500
TEAM 78	Sport	4 000
TRAPPES BASKET CLUB	Sport	8 000
TRAPPES EN YVELINES FUTSAL	Sport	8 000
TRAPPES PASSING SHOT	Sport	4 500
TWIRLING SPORT GALAXY'S TRAPPES	Sport	1 000
URC78	Sport	500
YOGA SOUFFLE ET SILENCE	Sport	500
DELOS APEI	Solidarité	300
CŒURS DE TRAPPES	Solidarité	1 000
FODOL France	Solidarité	5 000
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	Solidarité	400
LOISIRS ET SOLIDARITES DES RETRAITES DE TRAPPES	Solidarité	600

MAMANS DU CŒUR	Solidarité	6 000
MEDECINS BENEVOLES	Solidarité	8 000
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	Solidarité	2 000
MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES	Solidarité	400
RESTAURANTS DU CŒUR- LES RELAIS DU CŒUR DES YVELINES	Solidarité	10 000
SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS France	Solidarité	3 000
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS- FEDERATION DES YVELINES	Solidarité	5 000
NOUR	Solidarité	1 000
TEL	Solidarité	3 000
ASSOCIATION POUR LA FRATERNITE- L'INTEGRATION ET LE BIEN ETRE	Solidarité	2 000
EPSA	Solidarité internationale	2 000
TAD	Solidarité internationale	4 000

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait conforme,

22 AVR. 2026

Ali RABEH
Maire de Trappes



Ali Rabeh